



ANNEXES

RESOLUTIONS OCTOBRE 2019

Assemblée des Français de l'Etranger
31^{ème} session
30 septembre - 4 octobre 2019

Résolution de la Commission des Lois, des Règlements et des Affaires Consulaires

Résolution : LOI/R.5/10.19

Objet : Simplification du processus d'identification de l'électeur participant au vote par Internet lors des élections des conseillers consulaires et des députés des Français de l'étranger.

L'Assemblée des Français de l'Etranger,

Vu la loi n°2013-659 du 22 juillet 2013 ;

Vu le décret n° 2014-290 du 4 mars 2014 ;

CONSIDERANT

L'objectif à l'origine de la création du vote par Internet, qui est de permettre l'accès au plus grand nombre d'électeurs à l'exercice de la souveraineté nationale ;

Les difficultés de réception de l'identifiant par mail ou par SMS, et du mot de passe.

DEMANDE

Qu'une plus grande ergonomie du processus d'identification de l'électeur pour l'accès au portail de vote soit prévue ;

Que les postes informent les électeurs des modalités du vote par voie électronique sur leur site internet et par tout autre moyen ;

Que les postes sensibilisent les électeurs sur l'importance de fournir une adresse courriel à jour afin d'avoir accès au vote par internet.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en séance
UNANIMITE		X
Nombre de voix		
Nombre de voix « contre »		1
Nombre d'abstentions		